Une carte conceptuelle est une représentation graphique d’un domaine de la connaissance tel que perçu par un ou plusieurs individus. Cette perception – **évolutive** – établit des liens entre des concepts – **interconnexions sémantiques** – selon des règles plus ou moins formelles.

Il s’agit donc d’un schéma permettant de mieux saisir le rapport qui existe entre les différents concepts évoqués par l’auteur. En présentant une vue d’ensemble sous forme de schéma en 2 dimensions, l’auteur exprime du même coup la connaissance qu’il a des concepts liés au sujet, ainsi que la sa capacité à relier ces connaissances pour former des propositions plus complexes.

Selon la méthode ou le type de logiciel employé, les formes graphiques sont structurées dans une logique propre – sorte de grammaire de schéma – qui permet d’organiser la communication entre l’auteur de la carte conceptuelle et ses lecteurs. La propriété d’une carte conceptuelle est d’organiser la sémantique des liens pour former des propositions. C’est ce qui la distingue des autres méthodes de schématisation qui, dans certains cas, se limitent plutôt à hiérarchiser des entités.